

35

PROCESS & NUMÉRISATION INDUSTRIE DU FUTUR BRETAGNE

Jusqu'à

40%

de subvention pour
les PMI

BÉNÉFICIAIRES

PME industrielles (dont IAA)



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 10 à 40% (des dépenses engagées éligibles) 250K€ de subvention maximum



PÉRIODE

Dépôt des dossiers jusqu'au 31/03/2021 dans la limite des fonds disponibles

QUELS PROJETS ?

L'appel à projets vise à aider les PME industrielles bretonnes à réussir la transition de leur système de production grâce à la robotisation, l'automatisation, la numérisation et tout investissement tendant vers l'industrie 4.0.

Les projets ciblés sont des projets d'investissements réalisés par une PMI :

- ↳ pour accompagner son développement
- ↳ à l'issue d'une création-reprise d'entreprise
- ↳ pour accompagner un projet de relocalisation industrielle

Les dépenses éligibles sont :

- ↳ Volet 1. **Investissements liés au process** : Investissements matériels (machine-outil, centre d'usinage, machine à commande numérique, cellule robotisée...)
- ↳ Volet 2. **Investissements liés à la numérisation** : Logiciels et applicatifs (CRM, ERP, logiciels et progiciels de production, logiciels de traçabilité, licences liées à ces progiciels...) et leur prestation de formation associée.

QUELS SOUTIENS ?

Les PME retenues pourront prétendre à une subvention significative pouvant représenter jusqu'à 40% des dépenses éligibles sur une période allant jusqu'au 31/03/2022.

QUAND BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Cette aide est ouverte jusqu'au 31/03/2021 ou plus tôt, si épuisement des crédits.

17 ANS
D'expérience

53 M€
D'aides publiques
obtenues en 2019

4
Implantations
en France

46
Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr